

## Validation de la valeur utile de conductivité thermique

selon norme SIA 279, Matériaux de construction isolants, édition 2018

<b>Requérant</b>			
Nom/Nom de la maison	<b>Saint-Gobain Isover SA</b>		
Adresse	<b>Route de Payerne 1</b>		
NPA/Lieu	<b>1522 Lucens</b>		
<b>Description du produit</b>			
Nom du produit	<b>ISOVER PB F EXTRA 032</b>		
Groupe de matériaux	Laine de verre		
<b>Valeur utile de conductivité thermique</b>	<b>W/(m·K)</b>	<b>0.032</b>	—
— pour épaisseur à la livraison de	mm	40-280	—
— pour masse volumique apparente de	kg/m <sup>3</sup>	29	—

L'organe de contrôle de la commission SIA 279 a examiné conformément à la norme SIA 279:2018 les documents présentés pour le produit mentionné ci-dessus et a constaté que:

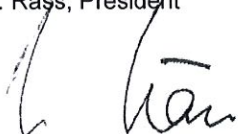
<p>Les contrôles de la conductivité thermique, soit le contrôle permanent de la qualité, l'auto-contrôle et le contrôle par un organisme accrédité, sont exécutés conformément à la norme SIA 279:2018.</p> <p>La déclaration relative à la conductivité thermique ou à la résistance thermique se base, selon la norme SIA 279:2018, sur 90 % de la production (niveau de confiance 90 %) dans les conditions suivantes: température moyenne 10 °C, conditions de température et d'humidité normalisées 23/50, compte tenu des effets du vieillissement.</p>
<p><b>Les valeurs déclarées de conductivité thermique ou de résistance thermique relatives au produit mentionné peuvent être, selon la norme SIA 279:2018, chapitre 3, utilisées comme valeurs utiles pour les calculs et les vérifications au domaine du bâtiment.<sup>1</sup></b></p>
<p>Date du contrôle: 25.10.2021</p>
<p>Cette validation est valable jusqu'au 31.12.2023.</p>

4 / 21090233

Commission SIA 279  
 Groupe de travail Organe de contrôle SIA 279

Zurich, le 03.11.2021

R. Räss, Président



R. Aeberli, Bureau de la SIA



<sup>1</sup> Les conditions climatiques normales, à l'intérieur et à l'extérieur des locaux, ne donnent lieu à aucune majoration. En cas de conditions spéciales de température et d'humidité les valeurs utiles sont à convertir selon EN ISO 10456.